## Temoignage enfant 12 ans

<b></b>
Par Jujube
bonjour
mon ex femme souhaite avoir la garde de notre enfant 12 après un divorce de 6 ans en garde alternée. je souhaite et aussi a la demande de mon enfant qu'il soit entendu pour témoigner de son refus d'un nouvel aménagement de la garde alternée et de son épanouissement au contacte de son père. comment dois je procéder? l'assignation au tribunal est prévu pour le 18 juin.
merci a vous
Par yapasdequoi
Bonjour, On comprend que vous n'avez pas pris d'avocat ? C'est imprudent, surtout si votre ex se fait assister.
Quelques explications sur ce lien : [url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10479]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F10479[/url]
Par Jujube
non effectivement sa date d"aujourd'hui j"ai fait une demande d"aide juridictionnelle merci pour le lien
Bonjour
Quelle est le contexte de cette demande de changement de résidence ? Déménagement ?
Car l'audition de l'enfant doit être en cohérence avec les demandes .
Par Isadore
Bonjour,

Ce n'est pas un témoignage mais une audition pour connaître l'avis de l'enfant. L'enfant peut être en désaccord avec la décision d'un parent mais sans avis n'est qu'un élément parmi d'autres.

Si la demande est liée à un déménagement rendant la résidence alternée impossible, l'enfant pourra juste dire chez quel parent il préfère résider. Il ne pourra pas empêcher le déménagement.